

Réparer votre revêtement de sol prolonge sa durée de vie et contribue à la protection de l'environnement.
Le Groupe Gerflor ne peut être tenu pour responsable des conséquences esthétiques ou fonctionnelles d'une réparation. En cas de doute, préférer le remplacement complet du rouleau.

Principes généraux :

Deux options pour remettre en état un rouleau endommagé :

- Remplacer un rouleau entier,
- Poser un empiècement sur la zone endommagée.

- Point d'attention : il est fréquent d'avoir un écart coloristique entre ancien et nouveau revêtement (lié notamment à l'usage). Avant toute réparation, poser le nouveau revêtement sur l'ancien pour s'assurer que le rendu correspond aux attentes du client ou de l'utilisateur.
- On privilégiera en général le remplacement de rouleau entier, moins impactant visuellement qu'un empiècement.
- Certains décors, comme les bois ou les dalles, se prêtent bien à l'empiècement, en découpant autour de la dalle ou de la lame endommagée. Réaliser une double coupe (coupe par superposition de l'ancien revêtement et du nouveau).

1. CAS DES ROULEAUX COLLÉS EN PLEIN AU SUPPORT

La pose d'un empiècement ou d'un rouleau doit être réalisée conformément au PMO du produit utilisé.

Cas général des rouleaux PVC, se référer au PMO 301.

Cas général des rouleaux Linoleum, se référer au PMO 304.

Etapes de réalisation :

- Laisser reposer à plat pendant 24h le rouleau ou l'empiècement utilisé pour la réparation.
- Délimiter la surface à remplacer.
- Couper la surface à remplacer. Lorsqu'elle est possible, une double coupe est recommandée pour la réalisation d'un empiècement.
- Déposer le revêtement.
- Scraper le support pour éliminer les transferts et résidus de colle du support.
- Réparer / préparer le support en fonction de son état.
- Encoller la surface du support et appliquer le nouveau revêtement de sol (rouleau entier ou empiècement) pour la réparation selon les règles de son PMO.
- Traiter les joints selon le procédé de soudure utilisé (se référer au PMO 501).

2. CAS DE ROULEAUX POSÉS LIBRES OU SEMI-LIBRES

La pose d'un empiècement ou d'un rouleau doit être réalisée conformément au PMO du produit utilisé. Il conviendra d'approvisionner le chantier avec des bandes adhésives conformes au PMO de pose du produit. Se référer au PMO 201 pour identifier le PMO correspondant au produit.

Etapes de réalisation :

- Laisser reposer à plat pendant 24h le rouleau ou l'empiècement utilisé pour la réparation.
- Délimiter la surface à remplacer.
- Couper la surface à remplacer. Lorsqu'elle est possible, une double coupe est recommandée pour la réalisation d'un empiècement.
- Déposer le revêtement.
- Appliquer la bande adhésive sur les zones de coupe : une moitié de la bande (en largeur) doit être sous le revêtement existant, l'autre moitié doit rester libre pour le nouveau revêtement. Ne pas encore appliquer le nouveau revêtement à cette étape.
- Retirer le papier de protection de la bande adhésive et maroufler le revêtement déjà posé sur la bande adhésive.
- Positionner, appliquer et maroufler le rouleau ou l'empiècement utilisé pour la réparation.
- Traiter les joints selon le procédé de soudure utilisé (se référer au PMO 501).